

PASSEPORT 1^{ère} demande

MAJEUR

Quelles sont les pièces à fournir ?

Un formulaire est remis au guichet. Il doit être complété et signé.

Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée)	Si vous ne possédez pas de carte d'identité (ou seulement un ancien modèle cartonné)
Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)	Formulaire cerfa n°12100*02 de demande (à imprimer après l'avoir rempli en ligne ou à remplir sur place)
<u>Timbres fiscaux</u> : 86 € (ou 89 € pour une demande à l'étranger ou en outre-mer <u>si la photo est prise directement au guichet</u>)	<u>Timbres fiscaux</u> : 86 € (ou 89 € pour une demande à l'étranger ou en outre-mer <u>si la photo est prise directement au guichet</u>)
1 photo d'identité <u>conforme aux normes</u>	1 photo d'identité <u>conforme aux normes</u>
<u>Justificatif du domicile de moins d'un an</u> : original + photocopie Si vous êtes hébergé , fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant +sa pièce d'identité +une facture à son nom	<u>Justificatif du domicile de moins d'un an</u> : original + photocopie Si vous êtes hébergé , fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant +sa pièce d'identité +une facture à son nom
Carte d'identité sécurisée : original + photocopie Connaître <u>la date et le lieu de naissance</u> des parents	<u>Acte de naissance</u> de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original. Si vous êtes né dans une <u>commune concernée par la dématérialisation des documents d'état civil</u> , vous n'avez pas besoin de produire l'acte de naissance.
—	Si le justificatif d'état civil ne permet pas de prouver la nationalité, un <u>justificatif de nationalité française</u> : original + photocopie

À savoir : pour utiliser un nom d'usage qui ne figure pas encore sur la carte d'identité, d'autres pièces doivent être fournies selon la nature de ce deuxième nom : nom de l'époux ou nom de l'autre parent.